



REFUGE.

De la bienveillance portée au quotidien de l'animal et le souci de s'adapter à ses besoins.

Sylvie est venue de Wavre adopter un chat au refuge Sans Collier. Le sien est mort de maladie. « *Ce n'est pas le chat qui habite chez moi, c'est moi qui vis chez lui* », sourit-elle, toute émue. Entrée dans la vaste pièce qui leur est réservée, jonchée de paniers, plaids et arbres en tissus, elle se dirige vers le tigré qui lui témoigne de l'attention, les autres ne daignant pas lever leurs paupières. « *On ne choisit pas un chat, c'est le chat qui vous choisit* », peut-on lire en grand.

Quand on la découvre, gisant dans ses excréments et maintenue par une courte laisse à une rambarde d'escalier, Fiona est squelettique. Le refuge la prend directement en charge. Il faudra quatre mois à la petite chienne pour récupérer son poids et revivre normalement. Ce sauvetage va sensibiliser plus de deux millions de personnes sur les réseaux sociaux et générer le hashtag #JeRêvePourFiona. L'auteur de ces maltraitances, quant à lui, n'a pas été poursuivi par la justice, malgré l'action menée par son nouveau lieu de vie.

PRESQUE CINQUANTENAIRE

Sans Collier est l'un des plus grands refuges de Wallonie. Créé en 1972 à Chastres par un couple qui faisait du placement de maître à maître, il s'est installé en 2018 sur la commune de Perwez dans de vastes bâtiments tout neufs autofinancés grâce aux dons, l'ASBL ne recevant aucune subvention ou aide publique. Quatre-vingts chiens et cent-vingt chats y sont logés en permanence sur les quelque mille six cents qui transitent chaque année. Plus de quarante pour cent ont été abandonnés, suite à un déménagement, un divorce, un décès, un changement de travail, voire la perte de celui-ci. Ce peuvent être des chiots reçus en cadeau, achetés quelques semaines plus tôt à deux mille euros dans un élevage, comme des vieux chiens de dix-sept ans. Un même pourcentage concerne des animaux trouvés, errants, principalement des chats. Le reste regroupe des animaux saisis pour maltraitance. « *La vraie maltraitance est assez rare*, commente son jeune directeur, Sébastien De

Jonge. *Le plus souvent, il s'agit de négligence. Certains comportements relèvent de la pathologie, des gens peuvent avoir vingt chiens ou trente chats chez eux.* » Et de citer l'exemple d'une octogénaire vivant avec septante bêtes et dormant avec un mouton. « *Dans la majorité des cas, on trouve derrière des drames sociaux.* »

Le refuge reçoit par an près de cent mille demandes et environ vingt mille visites qui ne débouchent sur une adoption que pour un peu plus de cinq pour cent d'entre elles. L'animal n'est pas mis en évidence sur son site afin de ne pas aller chercher de potentiels adoptants, mais de susciter une démarche volontaire de leur part. Arrivé sur place, le candidat à l'adoption arpente les couloirs où sont alignées de confortables cages nanties toutes d'un double espace donnant parfois sur l'extérieur. À son passage, leurs occupants manifestent leur enthousiasme par des aboiements diversement soutenus ou, plus ou moins avachis dans leur panier, se contentent de jeter un regard interrogateur.

VISITE SUR PLACE

Durant l'échange qui suit cette visite, un responsable examine la capacité du postulant à détenir un animal et l'oriente vers l'un ou l'autre pensionnaire. En cas d'accord, une promenade est organisée dans un espace prévu à cet effet à l'arrière du bâtiment, dernière étape avant l'adoption. Dans certains cas, une visite supplémentaire ou un temps de réflexion peut être demandé. Le refuge reste propriétaire de l'animal jusqu'à sa mort. Il appelle son nouveau maître dans les semaines qui suivent, puis l'un de ses représentants se rend sur place entre le troisième et le sixième mois. Un chien reste en moyenne trente jours au refuge, un chat, quarante-cinq. Il n'y a quasiment pas d'euthanasie, sauf en cas de maladie incurable. Si, durant le premier confinement, le nombre d'abandons a chuté de cinquante pour cent, il a connu un vif reflux sitôt le pays déconfiné, sans que le nombre d'adoptions n'augmente pour autant.

Un refuge pour chiens et chats

SANS COLLIER, MAIS AVEC CŒUR

Michel PAQUOT

Situé à Perwez, à la lisière du Brabant wallon et du Namurois, le refuge Sans Collier accueille plusieurs centaines de chiens et chats pour adoption. Tout en militant pour la cause animale.

DEUX CENTS BÉNÉVOLES

En plus de ses douze salariés, Sans Collier tourne avec deux cents bénévoles : des jeunes, des cadres dans de grosses entreprises, des gens qui n'ont jamais travaillé de leur vie ou sont en réinsertion après avoir fait de la prison, des personnes à handicap, etc. Alexia Diogo prête main-forte à l'association depuis plus de deux ans, à raison d'une journée par semaine, à laquelle s'ajoute du trappage de chats, par exemple après le décès de leur propriétaire. « Dans ce refuge, se réjouit-elle, on trouve beaucoup de bienveillance, d'attention portée au quotidien de l'animal, le souci de toujours s'adapter à ses besoins. Le matin est consacré au nettoyage des cages, au nourrissage et aux soins. L'après-midi, on stérilise les chats ou on pèse les chatons lorsque c'est la période, et on sort les chiens. »

Cette éducatrice spécialisée en psychiatrie et pédopsychiatrie est aussi la marraine d'un chien resté très

craintif suite à des actes de violence. En plus de verser une somme mensuelle pour son entretien, elle l'emmène dans de longues balades, pour « le socialiser et l'aider à reprendre confiance en l'humain ». Famille d'accueil pour chats, elle s'est récemment occupée de chatons de deux semaines qui, déposés au refuge à trois mois et demi, ont été adoptés dans les vingt-quatre heures. « La séparation est vraiment dure, mais je me suis blindée. Le but est qu'ils aient une famille pour la vie. » Quatre mois après Boule, un chien de quatorze ans, Alexia vient d'adopter Potter, un vieux matou atteint d'une maladie infectieuse et d'un cancer de l'intestin. Elle héberge aujourd'hui six chiens, dont un paraplégique rapatrié du Maroc, ainsi que trois chats.

Sans Collier se mobilise pour la cause animale en général, par exemple contre les élevages industriels de bovins ou les poules en batterie. « Toute cause mérite d'être défendue, argumente Sébastien de Jonge, face à l'accusation répétée de privilégier l'animal au dé-

triment de l'humain. Si on commence à hiérarchiser les souffrances, on ne fait plus rien. Ceux qui donnent pour les animaux donnent aussi pour les humains. On n'a pas un cœur pour les uns et un pour les autres. Et cette cause représente moins de cinq pour cent de l'ensemble de la générosité du grand public. »

« Elle est aussi une réalité humaine. On aide des gens tous les jours, tant ceux qui viennent déposer leur animal que ceux qui en adoptent. On a par exemple placé un chien dans une famille dont la fille est atteinte de leucémie. L'importance d'un animal de compagnie pour des dépressions ou des AVC a été prouvée. En plus, des personnes retrouvent ici une vie dans la société, et on travaille beaucoup avec des centres de soin psychiatriques, on organise des ateliers où des personnes viennent se reconstruire. Notre travail est plus social qu'animal finalement. » ■

Sans Collier, chaussée de Charleroi 68, 1360 Perwez.
www.sanscollier.be/

Femmes & hommes

ZARA MOHAMMED.

Cette consultante de 29 ans vient d'être élue Secrétaire générale du Conseil musulman de Grande-Bretagne. C'est la première fois qu'une femme prend la tête de cette organisation.

ZINEB EL RHAZOU.

Cette militante des droits de l'homme, écrivaine et journaliste (notamment à *Charlie Hebdo*) a été proposée pour le prix Nobel de la paix en raison de son combat pour la liberté d'expression et les droits de l'homme face à l'islamisme.



PLANTU.

Fin mars, ce dessinateur historique du quotidien français *Le Monde* sera remplacé par des dessins d'origines diverses de *Cartooning for peace*, association qu'il a créée il y a quinze ans avec Kofi Annan, ex-secrétaire général de l'ONU.

AUDREY LOUPS.

Ancienne nutritionniste et acuponctrice, femme d'un ex-prêtre catholique, elle dirige l'association *Âme de femme* qui veut « semer des graines de valeurs féminines dans le monde » et lance une formation par et pour les femmes, destinée à révéler leur « féminin sacré ».

BERNARD VAN VYNCKT

Doyen de Marche, ce flamand d'origine vient d'écouler 3 000 exemplaires de son livre *Rastrind ses*, qui contient les vingt premières chroniques en wallon qu'il a proposées sur la radio RCF Sud Belgique (ainsi que leur traduction en français). L'ouvrage est même en vente sur Amazon. Et un deuxième volume est, paraît-il, en préparation.